

SYNTHÈSE

Déductibilité
des charges
calculées (BIC)

Amortissements

Limite de déductibilité pour les dotations des véhicules de tourisme en fonction :

- de l'année d'acquisition
- du taux de rejet de CO₂ par km

Suramortissement de 40 % pour les PME

- Période entre le 01/01/2019 et le 31/12/2020
- Investissements dans la robotique et la transformation numérique

Majorité des provisions et dépréciations **déductibles**

Provisions à réintégrer : pour perte de change, licenciement économique, retraite, propre assureur, etc.

Dépréciations à réintégrer : provision pour retraite, pour propre assureur

Provisions
et dépréciations

Amortissement dérogatoire

Amortissement fiscal
> amortissement économique

Provisions réglementées

Provision pour hausse des prix

Déductible en N
et reprise en N+5